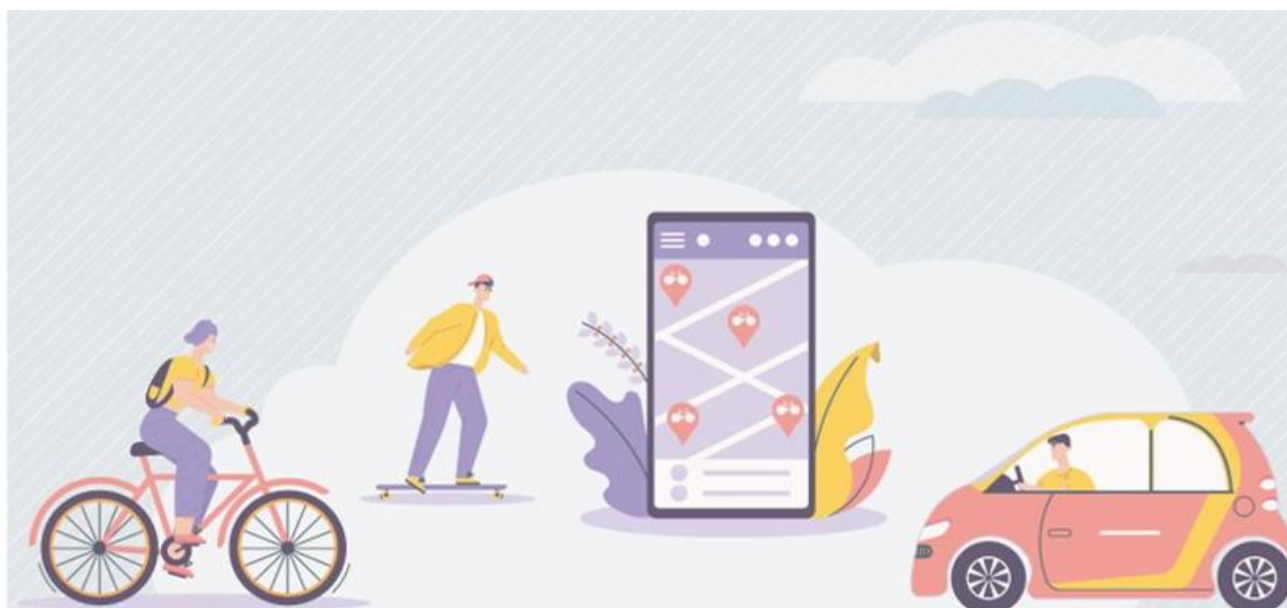


Élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action des mobilités durables du territoire

Plan d'action

Bilan suite à la consultation du public





Des **ateliers avec les acteurs économiques** ont rassemblé à chaque rencontre près d'une vingtaine de représentants d'entreprises du territoire, issus de secteurs d'activités variés (tourisme, BTP, commerçants, etc).

L'attractivité nécessaire aux entreprises pour un recrutement efficace de leurs salariés repose en partie sur l'offre de mobilité sur le territoire, que ce soient les modes actifs, les transports en commun (horaires de train, desserte bus) ou encore les solutions de covoiturage.

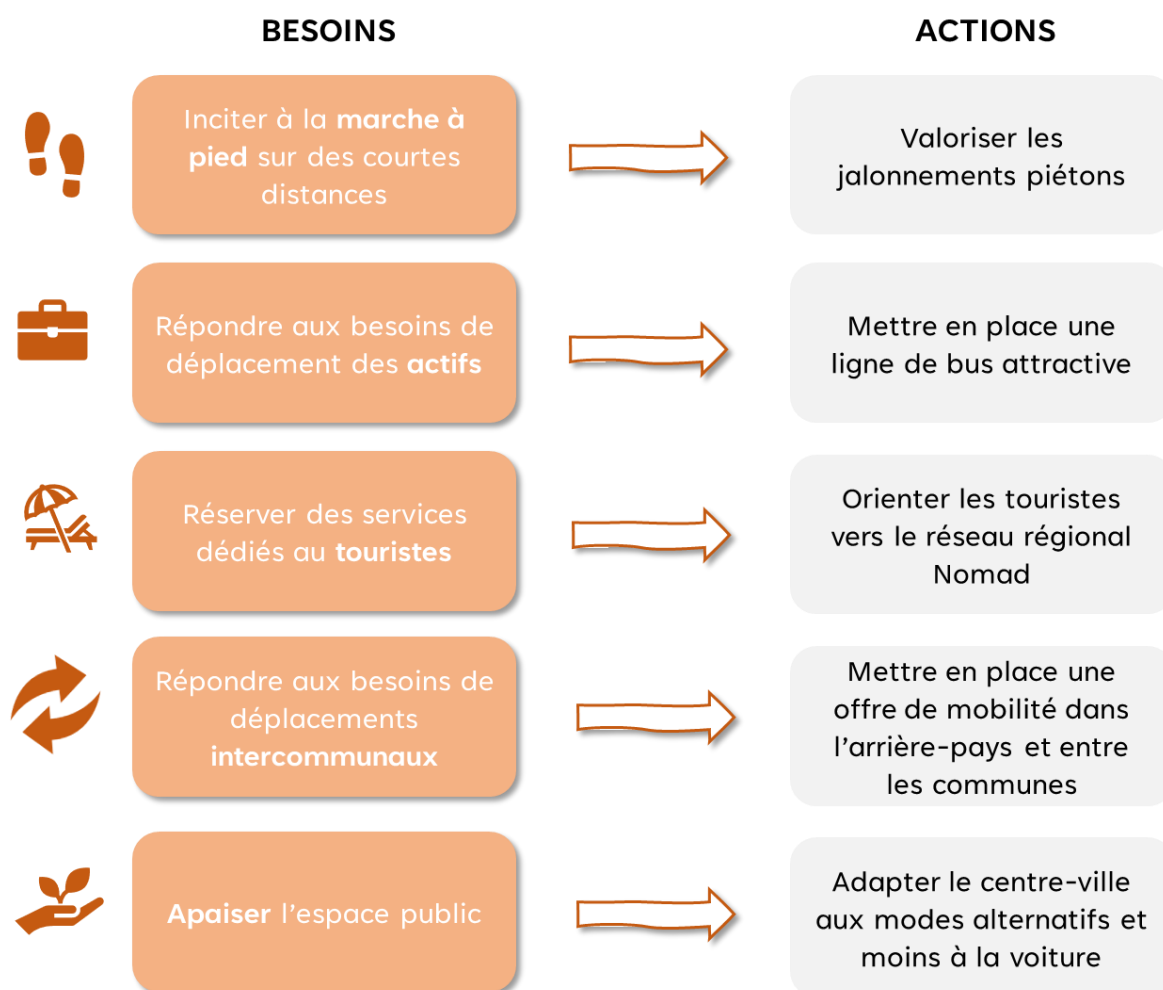
Un **atelier avec le public** le samedi 15 avril 2023 à Deauville a permis à une douzaine d'habitants volontaires de partager leurs pratiques et leurs besoins avec l'équipe projet, en travaillant sur 4 mesures d'amélioration des transports.



Les participants ainsi que le Président Philippe AUGIER ont regretté la faible participation à la démarche de concertation, qui ne reflète pas l'importance du sujet de la mobilité durable à l'échelle du territoire.

Les habitants ont confirmé les besoins de **désencombrement** du centre de l'agglomération, en déployant davantage les modes actifs et les services de bus et de covoiturage.

Les actions prioritaires identifiées





Zoom sur l'écosystème vélo



Afin de favoriser l'usage quotidien du vélo, y compris par les actifs travaillant sur le territoire, le **jalonement des itinéraires** est un enjeu central afin de rendre le maillage du réseau cyclable lisible et continu.

En s'appuyant sur le **Schéma directeur cyclable** en cours d'élaboration, il est envisagé de poursuivre l'aménagement de voies cyclables sécurisées en veillant à installer une **signalisation** efficace et hiérarchisée en fonction des usages (itinéraires touristiques, itinéraires domicile-travail, ...)



Zoom sur la desserte intercommunale

La desserte de Deauville et de Trouville-sur-Mer a été ciblée comme une des priorités, qui pourrait par exemple être atteinte en mutualisant les services de navette existants, et en ajoutant dans l'itinéraire de desserte certains **quartiers denses** et **équipements majeurs** du territoire.

Pour les communes de l'arrière-pays, il est proposé la mise en place d'alternatives comme un réseau d'auto-stop organisé et sécurisé.



L'ensemble des mesures présentées dans ce document sont issues des discussions avec les parties prenantes de l'étude et illustrent les principaux enjeux identifiés au cours du diagnostic. Elles seront soumises à l'arbitrage des élus en fonction des orientations choisies à l'issue de l'étude.